Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales, du Budget, de la Culture, des Crèches, de la Fonction publique, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, des Relations internationales et des Compétences résiduaires

---

Convocation[1]

Mercredi 2 décembre 2026 – 14h00
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Salle 201

Ordre du jour

1. **Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026**
   doc. 63(2026-2027) n° 1

   Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026
   doc. 63(2026-2027) n° 2

   Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026
   doc. 63(2026-2027) n° 3

   Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026
   doc. 63(2026-2027) n° 4

   Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2027
   doc. 64(2026-2027) n° 1

---

[1] Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Le public peut suivre les débats via le lien sur la chaîne YouTube du Parlement https://www.youtube.com/@parlementfrancophonebruxellois.

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2027
doc. 64(2026-2027) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2027
doc. 64(2026-2027) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2027
doc. 64(2026-2027) n° 4

Rapporteur : M. Mohamed Ouriaghli

- Réception des avis des commissions permanentes
- Discussion et vote des articles, tableaux et annexes de chacun des projets de décret et de règlement
- Vote de l'ensemble de chacun des projets de décret et de règlement (*votes*)

2. Divers

Composition de la commission

Présidence : M. Rudi Vervoort
Vice-présidences : M. Sadik Köksal, M. Mohamed Ouriaghli

Membres effectifs :

MR :	Mme Aurélie Czekalski, M. Amin El Boujdaini, M. Sadik Köksal, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
PS :	Mme Nadia El Yousfi, M. Mohamed Ouriaghli, M. Rudi Vervoort
PTB :	M. Abdourahmane Baldé, Mme Mihaela Drozd, Mme Patricia Parga Vega
Les Engagés :	Mme Marie Cruysmans
Ecolo :	Mme Farida Tahar

Membres suppléants :

MR :	Mme Clémentine Barzin, Mme Kristela Bytyci, M. Louis de Clippele, M. Hennan Oflu, Mme Amélie Pans
PS :	M. Marc-Jean Ghyssels, M. Jamal Ikazban, M. Sevket Temiz, Mme Cécile Vainsel
PTB :	M. Bruno Bauwens, M. Octave Daube, Mme Marisol Revelo Paredes, Mme Manon Vidal
Les Engagés :	M. Moussa Diallo Elhadj, Mme Stéphanie Lange
Ecolo :	Mme Zakia Khattabi, M. Kalvin Soiresse Njall

Secrétaire administratif : M. Edouard Bostem (02 504 96 36 – ebostem@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*
En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).